

20  
11

**Assumption Vie**  
RAPPORT ANNUEL



# Conseil d'administration

## Gilles LeBlanc

Président du Conseil  
1\*\*, 2, 4\*\*, 5 (24/26)

## Georges Marcoux

Vice-président du Conseil  
2, 4 (14/14)

## Denis Losier

Président-directeur général  
Assomption Vie  
2, 4, 5 (35/35)

## Philippe DesRosiers

2, 4, 5 (26/26)

## Yves Arseneau, CA

Associé  
Allen, Paquet & Arseneau LLP  
1, 3, 5\*\*\* (17/24)

## Nathalie Godbout

Associée  
Lawson & Creamer  
1\*\*\*, 4 (10/15)

## Denis Larocque, CA

Chef de la direction financière  
Major Drilling Group International Inc.  
1, 2, 3, 5 (28/29)

## Andrée Savoie

Présidente  
Construction Acadienne Itée  
1\*, 5\* (14/19)

## Allister Surette

Recteur et vice-chancelier  
Université Sainte-Anne  
2\*, 4 (15/16)

## Jacques Valotaire, FCA, IAS.A

1, 3, 4\* (17/18)

## Comités du Conseil

1. Vérification
2. Gouvernance
3. Révision
4. Ressources humaines
5. Placements

Les chiffres suivant le nom des directeurs indiquent les membres participant aux comités du Conseil en date du 31 décembre 2011. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réunions (du Conseil et de comité) auxquelles ils peuvent assister.

\* L'administrateur n'était pas membre du Conseil ou du comité lors de la première réunion ou a cessé de l'être après la première réunion.

\*\* La présidence du Conseil est membre ad hoc des ces comités.

\*\*\* Membre suppléant ou observateur.



## Message du président du conseil d'administration

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport pour l'année 2011. Cette année aura certes été une année de grandes turbulences et d'incertitudes économiques à l'échelle mondiale. La volatilité des marchés ainsi que la baisse des taux d'intérêt sont parmi les défis avec lesquels nous avons dû composer au cours de la dernière année. Des stratégies de placement ont dû être réévaluées ainsi que la tarification de certains de nos produits. Alors que de grandes entreprises de services financiers ont annoncé des pertes importantes pour l'année 2011, Assomption Vie peut être d'autant plus fière d'avoir su relever les défis rencontrés en cours d'année et ainsi de présenter des résultats financiers à la hauteur des objectifs qui avaient été fixés.

En plus de son succès sur le plan financier, Assomption Vie s'est distinguée à plusieurs occasions au cours de l'année comme employeur de choix, notamment en se classant au **5<sup>e</sup> rang des meilleurs employeurs en Atlantique** (sondage Best Places to Work in Atlantic Canada) pour l'engagement et la satisfaction au travail de ses employés et ses pratiques internes. J'en profite pour lever mon chapeau à tous nos employés. Votre capacité d'adaptation à la suite de la révision de processus des dernières années ainsi que votre loyauté à Assomption Vie et les efforts que vous déployez pour fournir un service de qualité contribuent en grande partie à notre succès.

Du point de vue de la gouvernance, le conseil d'administration a, au cours de la dernière année, continué son travail de surveillance en conseillant la direction dans la mise en œuvre des orientations du plan stratégique 2010-2012 et en veillant à la saine gestion au sein de la Compagnie. Les travaux du Conseil au cours de l'année 2011 ont visé notamment à favoriser :

- La réalisation de notre mission « Faire affaire avec nous, c'est facile ». À cet effet, un sondage réalisé auprès de nos courtiers en début d'année a aussi permis de constater que notre mission se reflète dans la réalité et que les courtiers reconnaissent et apprécient Assomption Vie pour son service à la clientèle distinct et attentionné;
- L'atteinte d'un équilibre entre les exigences de conformité auxquelles la Compagnie est soumise, ses objectifs de rendement ainsi que les budgets autorisés;
- La gestion des talents au sein de l'équipe de gestion et de l'ensemble de la Compagnie;
- La planification de la succession aux postes de direction.

Toujours soucieux d'une gouvernance optimale et d'un leadership qui fait preuve d'une forte éthique, le Conseil d'administration a aussi, au cours de la dernière année, assisté à diverses séances de formation et d'information, modifié son mandat, adopté un mandat de l'administrateur et modifié son programme d'évaluation. L'accroissement constant de la transparence, de l'intégrité et de l'efficacité au sein du Conseil sont des préoccupations prioritaires et le demeureront pour 2012.

Le Conseil d'administration accueillera un nouvel administrateur lors de la prochaine assemblée annuelle afin de combler le départ de monsieur Philippe DesRosiers, qui termine son dernier mandat. Je profite de cette occasion pour remercier, en mon nom personnel et au nom du conseil d'administration, monsieur DesRosiers pour sa contribution au succès et à l'avancement d'Assomption Vie au cours des neuf dernières années.

Je remercie également nos clients, agents et courtiers pour la confiance continue qu'ils nous accordent.

Finalement, je tiens à exprimer la satisfaction du Conseil d'administration à l'égard du travail accompli en 2011 par monsieur Losier et l'équipe de gestion.

Le président du Conseil d'administration,



Gilles LeBlanc



## Message du président-directeur général

Touchés par les crises de la dette américaine et européenne qui se sont succédé et le maintien des faibles taux d'intérêt, les difficultés financières se sont accumulées pour bon nombre de géants canadiens de l'assurance en 2011.

En dépit de cette conjoncture économique et financière défavorable, Assomption Vie a terminé l'exercice financier 2011 avec des résultats enviables : un bénéfice net de 4,7 M\$, en plus de ventes record de 10,3 M\$ en assurance vie et de 69,9 M\$ en produits financiers. L'avoir des titulaires totalisait 96 M\$. Quant à l'actif sous gestion, il se chiffrait à 1,2 G\$. Les ventes en assurance collective atteignaient 4,9 M\$. Le ratio de solvabilité de la Compagnie se situait à 251 %.

Nous avons pu maintenir le cap sur la rentabilité en restant vigilants quant aux décisions de gestion. Nous devons toutefois avouer qu'étant donné notre taille relativement petite, nous prenons de moins grands risques que certaines autres compagnies. De plus, Assomption Vie étant une mutuelle et non cotée à la bourse, ceci veut dire que nous pouvons nous concentrer non seulement sur nos résultats à court terme, mais également sur notre croissance et notre rentabilité à long terme, ce qui nous permet d'assurer la stabilité financière de notre compagnie et ainsi la sécurité financière de nos assurés.

### ***Nouvelles normes internationales d'information financière (IFRS)***

L'année 2011 a également été marquée par un virage majeur dans la présentation de nos états financiers, les premiers préparés selon les IFRS. Nous pouvons toutefois constater que même si ces nouvelles normes internationales touchent les méthodes de calcul et la présentation de nos informations financières, nos résultats financiers demeurent aussi reluisants.

### ***Croissance continue vers l'Ouest***

Fort de nos bons résultats financiers, Assomption Vie poursuivra son expansion sur le marché de l'Ontario et de l'Ouest du pays, qui représente maintenant 73 % de nos ventes en assurance vie. Nous comptons désormais plus de 5 000 courtiers d'un océan à l'autre desservant différentes nationalités.

Notre compagnie continue de croître d'année en année grâce à notre stratégie de produits niche et à nos investissements en technologie, qui nous ont permis de développer une spécialité dont nous sommes fiers et qui nous donnent un certain avantage compétitif.

Toutefois, ce qui caractérise surtout le succès d'Assomption Vie, c'est l'engagement de chacun et chacune de nos employés. Notre philosophie, *Faire affaire avec nous, c'est facile*, nous définit bien, et nos employés l'appliquent dans leurs tâches et leur façon de penser. Je désire leur exprimer ma profonde reconnaissance pour leur confiance dans notre vision et nos stratégies.

### ***Que réserve l'avenir pour Assomption Vie?***

Étant donné que les banques centrales nord américaines ont déjà annoncé que les taux d'intérêt à long terme resteraient au même niveau, pour encore au moins deux ans, il faudra continuer à être vigilants dans la façon de gérer nos dépenses. Une fois cette période économique difficile passée, et avec le succès continu de nos ventes, j'ai bon espoir que notre rentabilité augmentera substantiellement.

Je profite de l'occasion pour remercier notre fidèle clientèle et nos courtiers, qui contribuent grandement à notre croissance et à notre succès continus.

Je tiens également à témoigner ma profonde reconnaissance et remercier les membres du Conseil d'administration pour leur appui et surtout pour leur leadership. Qu'il me soit permis de souligner le départ d'un membre du Conseil, avec nous depuis 2003, soit monsieur Philippe DesRosiers, ancien président du Conseil. Je le remercie de son précieux apport et de son appui indéfectible à la saine gestion d'Assomption Vie.

Le président-directeur général,



Denis Losier



# Responsabilité sociale

De nos jours, les entreprises cherchent à intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques à leurs valeurs, à leur culture et à leurs activités. Cette responsabilité sociale des entreprises les amène ainsi à mettre en oeuvre des pratiques exemplaires, à créer de la richesse et à améliorer la société.

Assomption Vie a été fondée, au début du 20<sup>e</sup> siècle, sur des valeurs d'entraide, d'éducation et de développement économique et social. Ces valeurs sociales se concrétisent autour de cinq priorités :

## ***L'économie***

Assomption Vie est une compagnie mutuelle d'assurance. Nos titulaires d'assurance vie avec participation en sont les propriétaires. C'est donc dire que notre mutuelle n'est pas cotée à la bourse. Nous pouvons ainsi nous concentrer non seulement sur nos résultats à court terme, mais également sur notre croissance et notre rentabilité à long terme, ce qui nous permet d'assurer la stabilité financière de notre compagnie et ainsi la sécurité financière de nos assurés.

## ***Le service à la clientèle***

« Il est facile de faire affaire avec nous ». Voilà la philosophie corporative qu'a adoptée Assomption Vie en matière de service à la clientèle. Nos employés ont su l'appliquer dans leurs tâches quotidiennes et leur façon de penser en adoptant des comportements individuels et corporatifs axés sur l'orientation-client, l'intégrité, la responsabilisation, l'engagement et l'innovation. Nous travaillons continuellement à améliorer nos produits et ne cessons de réviser nos processus afin d'offrir un service exceptionnel à nos clients. Nous investissons de façon soutenue en technologie, afin de nous assurer d'offrir à notre clientèle des services en ligne rapides et des produits novateurs.

## ***Le traitement de nos employés***

Les employés sont au cœur du succès d'Assomption Vie. Notre gestion des ressources humaines contribue largement à ce succès. Qu'il s'agisse de la formation des nouveaux employés, de perfectionnement continu, d'avantages sociaux et de conciliation travail-famille, nous croyons profondément qu'il est nécessaire d'offrir un milieu de travail qui permette à nos employés de se sentir valorisés et de pouvoir exceller.

C'est ainsi qu'Assomption Vie se classe parmi les cinq meilleurs employeurs des provinces de l'Atlantique et aussi parmi les dix meilleurs, toujours au Canada atlantique, en matière d'innovation, de perspectives internes et d'équilibre. Chez Assomption Vie, nous pensons que des employés heureux prennent bien soin des clients.

## ***L'environnement***

Assomption Vie a adopté des mesures afin de réduire son empreinte écologique. Les transactions électroniques figurent en tête de liste depuis plusieurs années : notamment en réduisant le nombre de relevés-papier envoyés aux clients; en affichant le rapport annuel en ligne; en offrant à nos clients l'accès en ligne à leur portefeuille de placement dans un environnement sécuritaire; en fournissant à notre force de vente des propositions en ligne en assurance vie ainsi qu'un système de soumission en ligne en assurance collective et en offrant le paiement direct à nos fournisseurs et à nos clients en assurance collective.



### ***L'appui aux collectivités***

Assomption Vie intervient en santé, en éducation et en culture auprès des nombreuses collectivités qu'elle dessert.

**En santé,** Assomption Vie et ses employés ont versé plus d'un million de dollars à la recherche sur le cancer, à la fois à l'Institut atlantique de recherche sur le cancer et à la campagne de l'Arbre de l'Espoir. Elle le fait par le biais de nombreuses activités de financement organisées par ses employés, dont le Tournoi de golf-bénéfice Bobby Orr. Elle appuie également les efforts visant à encourager les jeunes à adopter de saines habitudes de vie.

**En éducation,** Assomption Vie et la Fondation L'Assomption ont versé, en 2011, près de 50 000 dollars en bourses d'études et en dons à l'Université de Moncton. Au fil des ans, la Fondation a accordé plus de 4 millions de dollars en bourses d'études et en dons à des établissements d'enseignement.

**Dans le domaine de la culture,** Assomption Vie possède sa propre galerie d'art, La Galerie Assomption, qui se veut un espace d'évocation où les artistes peuvent y exposer leurs œuvres. Six expositions y sont présentées chaque année.

### **Nous sommes convaincus que nos valeurs sociales :**

- contribuent grandement à la **bonne réputation** d'Assomption Vie.
  - facilitent le **recrutement, la formation et la fidélisation** des employés.
  - nous poussent à **constamment innover** aux chapitres de l'organisation, des processus et des produits.
  - nous donnent une **meilleure capacité d'adaptation** aux changements.
  - aident à créer des **relations durables** avec les collectivités.
- 



# Rapport des auditeurs indépendants

## aux titulaires de polices

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et l'état de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidé pour les exercices clos le 31 décembre 2011 et 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1<sup>er</sup> janvier 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2011 et 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Ernst & Young P.A.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick  
Le 23 février 2012



# Rapport de l'actuaire en évaluation

Aux titulaires de polices d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie :

J'ai évalué le passif des polices dans l'état de la situation financière consolidé d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** au 31 décembre 2011, et sa variation dans le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.



Luc Farmer  
Fellow, Institut canadien des actuaires

Moncton, Nouveau-Brunswick  
Le 14 février 2012

# État de la situation financière consolidé

(en milliers)

ACTIF	NOTES	Au 31 décembre		Au 1 <sup>er</sup> janvier
		2011	2010	2010
		\$	\$	\$
<b>Placements</b>	5			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		37 464	10 254	10 657
Titres de créance		427 175	380 223	346 975
Titres de participation		21 961	23 749	22 447
Prêts hypothécaires		123 882	122 816	127 321
Autres placements		2 130	2 419	2 296
Avances sur police		7 653	7 228	6 514
Immeubles de placement		31 664	30 595	32 697
		<u>651 929</u>	<u>577 284</u>	<u>548 907</u>
Autres éléments d'actif	7	13 375	11 436	13 363
Actifs de réassurance	11	100 693	77 443	69 547
Actifs d'impôts différés	17	28	25	11
Immobilisations corporelles	8	5 277	5 408	5 108
Immobilisations incorporelles	9	8 055	8 317	8 805
Écart d'acquisition		346	346	346
Actif net des fonds distincts	10	453 147	479 944	442 923
		<u>1 232 850</u>	<u>1 160 203</u>	<u>1 089 010</u>
<b>PASSIF</b>				
Passifs des contrats d'assurance	11	627 277	533 452	501 240
Passifs des contrats de placement	12	21 581	19 970	19 992
Autres éléments de passif	14	17 904	19 453	20 388
Passif au titre des avantages du personnel	15	2 787	3 410	3 732
Passifs d'impôt différé	17	5 008	5 366	6 951
Emprunts	16	8 480	9 238	9 977
Passif net des fonds distincts	10	453 147	479 944	442 923
		<u>1 136 184</u>	<u>1 070 833</u>	<u>1 005 203</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Avoir des titulaires de polices</b>		90 872	86 190	82 279
Excédent		5 123	2 506	917
Cumul des autres éléments du résultat global		95 995	88 696	83 196
		<u>191 990</u>	<u>177 392</u>	<u>166 392</u>
Participations ne donnant pas le contrôle		671	674	611
		<u>96 666</u>	<u>89 370</u>	<u>83 807</u>
		<u>1 232 850</u>	<u>1 160 203</u>	<u>1 089 010</u>

## AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Président du conseil



Président-directeur général

# Compte de résultat consolidé

(en milliers)

		Exercices clos le 31 décembre	
		2011	2010
		\$	\$
<b>PRODUITS</b>	NOTES		
Primes brutes		140 515	116 791
Primes cédées à des réassureurs		(24 260)	(24 199)
<b>Primes nettes</b>	21	<u>116 255</u>	<u>92 592</u>
Honoraires et produits de commissions	22	13 944	12 650
Produits de placement	23	16 909	19 311
Gains et pertes réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente	24	1 772	1 205
Variations de la juste valeur	25	57 702	31 317
Autres produits opérationnels		2 100	2 239
<b>Autres produits</b>		<u>92 427</u>	<u>66 722</u>
<b>Total des produits</b>		<u>208 682</u>	<u>159 314</u>
<b>CHARGES</b>			
Prestations et sinistres versés, montant brut		89 583	92 087
Sinistres cédés à des réassureurs		(14 675)	(15 053)
Variation des passifs des contrats, montant brut		94 156	32 843
Variation des passifs des contrats cédés à des réassureurs		(23 329)	(8 720)
<b>Prestations et sinistres, montant net</b>		<u>145 735</u>	<u>101 157</u>
Coûts d'emprunt		240	247
Honoraires et commissions versés	26	24 148	20 956
Charges administratives	27	26 172	26 344
Autres charges opérationnelles	27	3 722	3 850
<b>Autres charges</b>		<u>54 282</u>	<u>51 397</u>
<b>Total des charges</b>		<u>200 017</u>	<u>152 554</u>
<b>PROFIT AVANT PARTICIPATIONS ET IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>		8 665	6 760
Participations versées aux titulaires de polices		1 516	1 133
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>		7 149	5 627
Impôts sur le résultat	17	2 008	1 374
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<u>5 141</u>	<u>4 253</u>
<b>RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX :</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle		459	342
Titulaires de polices		4 682	3 911
		<u>5 141</u>	<u>4 253</u>

# État du résultat global consolidé

(en milliers)

	Exercices clos le 31 décembre	
	2011	2010
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	\$	\$
	5 141	4 253
<b>Autres éléments du résultat global :</b>		
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Variation des gains (pertes) latent(e)s, nets des impôts sur le résultat de 1 461 \$ (1 044 \$ en 2010)	3 882	2 463
Reclassement de pertes (gains) réalisés compris dans les autres produits, nets des impôts sur le résultat de 485 \$ (352 \$ en 2010)	(1 287)	(853)
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets des impôts sur le résultat	2 595	1 610
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE</b>	<b>7 736</b>	<b>5 863</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle	437	363
Titulaires de polices	7 299	5 500
	<b>7 736</b>	<b>5 863</b>

# État des variations des capitaux propres consolidé

(en milliers)

## Exercice clos le 31 décembre 2011

	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	86 190	2 506	88 696	674	89 370
Résultat de l'exercice	4 682	-	4 682	459	5 141
Autres éléments du résultat global	-	2 617	2 617	(22)	2 595
Total du résultat global	4 682	2 617	7 299	437	7 736
Dividendes	-	-	-	(440)	(440)
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	90 872	5 123	95 995	671	96 666

## Exercice clos le 31 décembre 2010

	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	82 279	917	83 196	611	83 807
Résultat de l'exercice	3 911	-	3 911	342	4 253
Autres éléments du résultat global	-	1 589	1 589	21	1 610
Total du résultat global	3 911	1 589	5 500	363	5 863
Dividendes	-	-	-	(300)	(300)
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	86 190	2 506	88 696	674	89 370

Le cumul des autres éléments du résultat global est constitué uniquement de gains (pertes) latent(e)s sur les actifs financiers disponible à la vente.

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

(en milliers)

	Exercices clos le 31 décembre	
	2011	2010
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	\$	\$
Résultat net de l'exercice	5 141	4 253
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Impôt différé	(270)	(1 448)
Variation des actifs de réassurance	(23 250)	(7 896)
Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement	95 436	32 190
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	2 439	2 356
Variations de la juste valeur	(57 702)	(31 317)
Gains et pertes réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente	(1 772)	(1 205)
Charge au titre des régimes d'avantages du personnel	1 010	1 180
Divers	(1 546)	(1 927)
	<u>19 486</u>	<u>(3 814)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(6 568)	(1 488)
	<u>12 918</u>	<u>(5 302)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Titres négociables, prêts hypothécaires et immeubles de placement :		
Ventes, échéances et remboursements	116 286	102 444
Achats et prêts	(98 960)	(93 196)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(2 046)	(2 770)
Divers	(230)	(840)
Flux de trésorerie d'investissement	<u>15 050</u>	<u>5 638</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation (diminution) des emprunts	(758)	(739)
Flux de trésorerie de financement	<u>(758)</u>	<u>(739)</u>
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE</b>	27 210	(403)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>10 254</u>	<u>10 657</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>37 464</u>	<u>10 254</u>

VOIR NOTE 18 POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 1. MODE DE CONSTITUTION

**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**, connue sous le nom d'**Assomption Vie** (la «Société»), a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. La Société et ses filiales (collectivement, «le Groupe») souscrivent des risques liés à l'assurance-vie et à l'assurance IARD, comme ceux associés à la mortalité, à l'invalidité et à la maladie. Le Groupe conclut également une panoplie de contrats de placement afin d'offrir à ses clients des solutions de gestion d'actifs visant à répondre à leurs besoins en matière d'épargne et de capital de retraite. Tous ces produits ne sont offerts qu'au Canada. Enfin, par l'entremise d'une de ses filiales, la Société détient des immeubles de placement au Nouveau-Brunswick, Canada.

Le siège social du Groupe est situé au 770, rue Main, dans l'édifice Place de l'Assomption, au centre-ville de Moncton (Nouveau-Brunswick), au Canada. Les présents états financiers consolidés et les notes ont été approuvés par le Conseil d'administration le 23 février 2012.

## 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

### *Déclaration de conformité*

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des immeubles de placement et des catégories d'actifs financiers et passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et sont arrondis au millier près, à moins d'indication contraire.

### *Estimations importantes*

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits, des paiements nets aux titulaires de polices et aux bénéficiaires, et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction. Les estimations les plus importantes consistent à déterminer : les passifs des contrats d'assurance et de placement et les passifs au titre des avantages du personnel; les justes valeurs des instruments financiers, des immeubles de placement, de l'actif et du passif des fonds distincts, des actifs des régimes de retraite et des actifs de réassurance; les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles; les hypothèses utilisées dans le calcul des provisions et les dévaluations des instruments financiers.

Les hypothèses clés à l'égard de l'avenir et autres sources d'incertitude liées aux estimations à la date de clôture qui comportent un risque significatif d'entraîner des ajustements importants à la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice financier sont présentées dans les principales méthodes comptables relatives à chaque élément.

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### **Consolidation**

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales :

- Place de l'Assomption Limitée (100 %)
- La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée (100 %), société mère de Les Placements Louisbourg Inc. (60 %)

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe au 31 décembre de chaque année.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date de la perte de contrôle.

L'ensemble des soldes, transactions, produits et charges, dividendes ainsi que les profits et pertes résultant de transactions entre les entreprises du Groupe, sont intégralement éliminés.

### **Instruments financiers**

#### *Comptabilisation*

Tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, être comptabilisés à la juste valeur et classés, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que de la raison pour laquelle ils ont été acquis. Les passifs financiers doivent aussi être initialement comptabilisés à la juste valeur et être classés à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme autres passifs financiers.

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et toute variation de la juste valeur est inscrite dans le résultat net de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Les instruments financiers désignés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et tous les profits et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sauf s'il y a une baisse de valeur, importante ou prolongée, auquel cas la baisse de valeur est inscrite immédiatement dans le résultat net.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts ou dividendes provenant de ces instruments financiers sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice.

#### *Juste valeur*

La juste valeur des instruments financiers est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est établie à l'aide des prix (cours acheteur pour les actifs et cours vendeur pour les passifs) provenant d'un marché actif. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie au moyen des prix de marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe qui utilisent des données observables sur le marché. La juste valeur peut également être établie au moyen de modèles d'évaluation fondés en grande partie sur des données non observables soutenues par peu ou pas d'activité sur le marché.

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## **Placements**

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et comprennent les dépôts auprès de banques et les billets à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition.

### *Titres de créance*

Le Groupe a désigné ses titres de créance qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de créance qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme d'autres éléments du résultat global, à moins que l'actif en cause ne subisse une perte de valeur, ce qui élimine la volatilité du profit de l'exercice.

À chaque date de clôture, les titres de créance classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation et, s'il existe une indication objective de dépréciation et que la baisse de valeur est considérée comme étant importante ou prolongée, la perte comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Pour le Groupe, les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital sont une indication objective de dépréciation des titres de créance. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un instrument financier en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Une perte de valeur comptabilisée au résultat peut être reprise lorsque, au cours d'une période ultérieure, la juste valeur des titres de créance augmente et que cette augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les titres de créance continuent d'être inscrits à la juste valeur même si une dépréciation a été comptabilisée, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

### *Titres de participation*

Le Groupe a désigné ses titres de participation qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de participation qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins que l'actif en cause ne subisse une perte de valeur, ce qui élimine la volatilité du résultat net.

À chaque date de clôture, les titres de participation classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation. Pour le Groupe, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de participation en deçà de leur coût, ou encore tout changement dans l'environnement économique ou juridique qui a une incidence négative sur l'émetteur et qui indique que la valeur comptable ne peut être recouvrée sont une indication objective de dépréciation des titres de participation.

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

Lorsque la baisse de valeur est considérée comme importante ou prolongée, la perte inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Une perte de valeur inscrite au résultat net ne peut être reprise par le biais du compte de résultat. Les titres de participation continuent d'être inscrits à la juste valeur même si une dépréciation a été comptabilisée, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

## *Prêts hypothécaires*

Les prêts hypothécaires sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, nets d'une provision pour pertes sur créances. Les intérêts calculés selon cette méthode sont inscrits au résultat.

À chaque date de clôture, le Groupe, sur une base individuelle, examine les difficultés financières importantes de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital qui sont des indications objectives de dépréciation des prêts hypothécaires. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation des prêts hypothécaires, une provision pour pertes est comptabilisée afin d'ajuster la valeur comptable en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés en fonction du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Cette provision est immédiatement comptabilisée en résultat. Les profits et les pertes réalisés à la cession des prêts hypothécaires sont comptabilisés en résultat.

## *Autres placements*

Les autres placements se composent de billets à recevoir. Ceux-ci sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## *Avances sur police*

Les avances sur police, classées comme étant des prêts et créances, sont présentées au montant du solde à percevoir et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis.

## *Immeubles de placement*

Les immeubles détenus à long terme afin d'en tirer des revenus locatifs et dont le Groupe n'est pas le principal occupant sont considérés comme des immeubles de placement.

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût, y compris les coûts de transaction. Leur valeur comptable comprend les coûts de remplacement partiel d'un immeuble de placement existant au moment où ceux-ci sont engagés, si les critères de comptabilisation sont satisfaits, et exclut les coûts d'entretien courant. Suite à la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont présentés à la juste valeur, laquelle reflète les conditions de marché à la date de clôture. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur des immeubles de placement sont inclus au résultat de l'exercice au cours duquel ils surviennent.

Les justes valeurs sont calculées chaque année par un évaluateur indépendant qualifié.

Un immeuble de placement est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsque son utilisation cesse de façon permanente et qu'aucun avantage économique futur n'est attendu. Les profits ou pertes résultant de la mise hors service ou de la sortie d'un immeuble de placement sont comptabilisés au résultat dans la période de la mise hors service ou la sortie de l'actif.

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## **Autres éléments d'actif**

Les comptes à recevoir, les primes à recevoir, les produits de placement à recevoir et les autres actifs financiers inclus dans les autres éléments d'actif sont classés comme des prêts et créances.

## **Actifs de réassurance**

Dans le cours normal des affaires, le Groupe utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque lié aux titulaires de polices. Les actifs de réassurance représentent les montants dus au Groupe par des sociétés de réassurance à l'égard des passifs des contrats d'assurance cédés ou des passifs des contrats de placement cédés. Ces montants sont calculés de façon semblable aux provisions mathématiques sur les prestations futures aux termes des contrats d'assurance ou des contrats de placement sous-jacents, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance.

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Les coûts de remplacement ou d'inspection majeure sont incorporés dans le coût de l'actif au moment où ils sont engagés et s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à l'entité et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrits dans le tableau suivant.

	<b>Méthode d'amortissement</b>	<b>Base d'amortissement</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Immeubles	Linéaire	Durée d'utilité	20 ans
Équipement			
Bureaux	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Stationnement	Linéaire	Durée d'utilité	20 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Entente	Durée du bail

À la fin de chaque exercice, le Groupe révisé la valeur résiduelle ainsi que la durée d'utilité des actifs. Tout changement représente la modification d'une estimation comptable et doit être comptabilisé de manière prospective.

Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il y a des indications que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à titre de charge au résultat.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inscrit au compte de résultat de l'exercice au cours duquel la décomptabilisation de l'actif survient.

## **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrits dans le tableau suivant. La durée et la méthode d'amortissement sont révisés au moins à chaque fin d'exercice.

	<b>Méthode d'amortissement</b>	<b>Base d'amortissement</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Logiciels acquis	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Logiciels développés	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Projets technologiques en cours	Aucun	Aucun	Aucun
Franchise	Linéaire	Entente	20 ans

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

Les variations de la durée d'utilité ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par les actifs sont comptabilisées en modifiant la durée d'amortissement ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traitées comme des modifications d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée est inscrite au compte de résultat dans la catégorie de charges correspondant à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est appréciée comme étant déterminée ou indéterminée. Le Groupe ne compte que des immobilisations incorporelles à durée déterminée.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur, le Groupe réévalue la valeur comptable des actifs à long terme à durée déterminée. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ne peut être recouvrée et dépasse la juste valeur de l'actif. Toutes les pertes de valeur sont inscrites au résultat.

Les profits et pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondent à la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif et sont inscrits au résultat au moment de la décomptabilisation de l'actif.

## ***Écart d'acquisition***

L'écart d'acquisition correspond à l'écart positif entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels par suite de l'acquisition d'une participation additionnelle dans une filiale à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est présumé avoir une durée de vie indéterminée, n'est pas soumis à l'amortissement et a été initialement comptabilisé à la juste valeur.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation au moins chaque année ou lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la survenance d'un événement ou d'une situation aura pour effet de faire baisser la juste valeur de l'unité d'exploitation au-dessous de sa valeur comptable.

La dépréciation de l'écart d'acquisition est déterminée en évaluant la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles correspond l'écart d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'écart d'acquisition, une perte de valeur est comptabilisée au résultat.

## ***Actif net des fonds distincts***

Le Groupe conclut des contrats de rentes collectives et individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom du Groupe et les titulaires de polices de fonds distincts n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. Le Groupe perçoit des honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont comptabilisés dans les honoraires et autres produits au résultat.

Les fonds distincts sont comptabilisés à la valeur marchande. Les profits et pertes réalisés et non réalisés sont immédiatement inclus dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts.

## ***Classement des contrats***

Les contrats d'assurance sont des contrats selon lesquels le Groupe (l'assureur) accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie (les titulaires de polices) en convenant d'indemniser les titulaires de polices si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) touche ces derniers de façon défavorable. En règle générale, le Groupe détermine s'il est exposé à un risque d'assurance significatif en comparant les prestations qui ont été versées et celles qui devront être versées si l'événement assuré ne se produit pas.

Les contrats de placement sont des contrats qui transfèrent le risque financier significatif au Groupe. Le risque financier s'entend du risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt spécifié, prix d'un instrument financier, prix d'une marchandise, taux de change, indice de prix ou de taux, notation de crédit ou indice de crédit ou autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il le demeure sur toute sa durée même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période, à moins que tous les droits et toutes les obligations en lien avec un tel contrat ne cessent ou n'expirent. Un contrat de placement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance après son établissement si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

## **Passifs des contrats d'assurance**

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance représentent le montant qui, ajouté aux primes et aux produits de placements à venir, garantit tous les engagements non échus aux termes des contrats. Le passif est établi de manière à correspondre à la valeur à l'état de la situation financière des éléments d'actif qui seraient requis pour l'adosser. Ces provisions sont calculées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, une pratique actuarielle généralement reconnue établie par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

La méthode canadienne axée sur le bilan repose sur les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif et de passif de chaque secteur d'activité élaborées à l'aide des taux d'intérêt prescrits et des scénarios retenus par l'actuaire désigné, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie nets positifs sont investis dans de nouveaux éléments d'actif, sinon des éléments d'actif sont vendus ou utilisés à des fins d'emprunt afin de répondre aux besoins de liquidités conformément aux hypothèses retenues dans chaque scénario. Les stratégies de réinvestissement sont fondées sur les politiques de placement, et les rendements de réinvestissement sont tirés de chacun des scénarios sous-jacents. Le passif des contrats d'assurance ne doit pas être inférieur au passif établi en fonction du pire scénario retenu. En outre, les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif incluent des hypothèses portant sur les frais de placement et sur le risque de crédit.

Pour déterminer les flux de trésorerie à utiliser dans la méthode canadienne axée sur le bilan, le Groupe utilise des hypothèses établies selon les meilleures estimations de l'expérience future telles qu'elles sont effectuées par l'actuaire désigné à l'égard de chacune des hypothèses. Ces hypothèses comprennent la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. Elles couvrent la durée des engagements évalués en tenant compte d'événements pouvant survenir dans un avenir éloigné. Toutes les hypothèses sont étudiées périodiquement et sont assujetties à des modifications afin de montrer adéquatement la tendance de l'expérience et les changements dans la nature des risques assumés.

Ces hypothèses établies selon les meilleures estimations sont ajustées par l'actuaire désigné afin d'y inclure des marges pour écarts défavorables. Ces marges tiennent compte de l'incertitude liée à l'élaboration de ces meilleures estimations et d'une éventuelle détérioration de l'expérience prévue.

Voici une description des méthodes utilisées pour établir les hypothèses et calculer les marges pour écarts défavorables :

### **a) Mortalité**

Pour les contrats d'assurance-vie individuelle, le Groupe utilise une table de mortalité de l'industrie publiée récemment, ajustée pour tenir compte des résultats réels du Groupe. L'amélioration future de la mortalité n'est pas prise en considération dans l'évaluation.

Pour les rentes et pensions, le Groupe utilise une récente table de mortalité de l'industrie qui tient compte de l'amélioration future de la mortalité des rentiers.

### **b) Invalidité**

Le Groupe a recours à des tables d'invalidité représentatives des résultats de l'industrie, modifiées pour refléter les résultats du Groupe.

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## *c) Rendement des placements*

Le calcul des provisions techniques tient compte des produits de placement nets projetés sur les actifs sur lesquels sont adossées les provisions et sur les nouveaux flux de trésorerie qui seront investis ou feront l'objet d'un désinvestissement dans l'avenir. L'incertitude relative aux taux d'intérêt auxquels les flux de trésorerie futurs pourront être réinvestis a été prise en considération dans le cadre de tests de scénarios plausibles pour les taux d'intérêt futurs afin de déterminer la sensibilité des résultats. Les frais de placement et les risques liés aux rendements insuffisants de l'actif sont aussi inclus dans l'évaluation.

## *d) Charges*

Les frais d'administration par police se fondent sur l'analyse des coûts internes du Groupe, qui est mise à jour à chaque année. Les coûts unitaires sont projetés dans l'avenir en tenant compte de l'inflation.

## *e) Déchéance*

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices du Groupe est effectuée. Les hypothèses des évaluations sont choisies en tenant compte à la fois de cette étude interne et des résultats publiés de l'industrie.

## *f) Participations aux excédents de polices*

Les provisions techniques incluent la valeur actuelle des participations aux excédents futures projetées, reflétant les barèmes de participation actuels.

## *g) Marges pour écarts défavorables*

Les hypothèses de base formulées dans l'établissement des provisions techniques représentent les meilleures estimations d'un éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que les provisions techniques suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut canadien des actuaires définit une fourchette de marges permises à l'intérieur de laquelle l'actuaire doit choisir les marges pour écarts défavorables selon la situation particulière de chaque entreprise.

En général, les marges sont plus élevées pour les produits pleinement garantis, et moins élevées pour les produits ajustables ou les polices avec participations en vertu desquels les participations peuvent être modifiées afin de refléter les résultats du Groupe.

L'actif de réassurance représente le profit découlant des traités de réassurance en vigueur à la date de clôture. Il est mesuré de la même manière que les montants associés aux contrats d'assurance assurés et conformément aux modalités de chaque contrat de réassurance.

Selon la méthode canadienne axée sur le bilan, toute déficience liée à la suffisance du passif est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

## **Passifs des contrats de placement**

Les passifs des contrats de placement sont les montants que le Groupe doit aux clients étant donné que ces contrats ne présentent pas de risque d'assurance. Ces montants sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé.

## **Autres éléments de passif**

Tous les passifs financiers sont classés dans les autres éléments de passif.

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## **Régimes d'avantages du personnel**

La Société et ses filiales offrent à leurs employés des régimes à prestations définies liés aux bénéficiaires et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Le coût des avantages en vertu des régimes à prestations définies est établi séparément au moyen de la méthode actuarielle de répartition des prestations projetées et de la meilleure estimation de la direction concernant le rendement attendu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.

Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs des régimes, ceux-ci sont évalués à la valeur marchande.

Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés à titre de produits ou de charges lorsque le cumul des gains et pertes actuariels nets non réalisés à la fin de l'exercice précédent est supérieur à 10 % du plus élevé des deux montants suivants : l'obligation au titre des régimes à prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes à cette date. Ces gains et pertes sont comptabilisés sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

## **Impôts**

Le Groupe utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le résultat. La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés. Les impôts exigibles sont fonction des bénéficiaires imposables. Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre les actifs et les passifs présentés aux fins des états financiers et ceux présentés aux fins des impôts sur le résultat. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est plus probable qu'improbable. En plus des impôts sur le résultat, la charge inscrite au compte de résultat comporte une imputation au titre des impôts sur le capital des institutions financières et des impôts des grandes sociétés comptabilisés dans les autres charges opérationnelles.

## **Emprunts**

Le Groupe a choisi de classer ses emprunts comme des passifs financiers au coût amorti. Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nets des coûts de transaction connexes. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inscrits au compte de résultat et présentés comme des coûts d'emprunt.

## **Passif net des fonds distincts**

Les passifs des contrats d'assurance dont le risque financier est assumé par les titulaires de polices sont comptabilisés à la juste valeur dans un poste distinct de l'état de la situation financière. Les actifs qui soutiennent ces passifs sont également comptabilisés comme un élément distinct de l'actif à l'état de la situation financière.

## **Conversion des devises**

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les produits et charges sont convertis au taux historique.

Les écarts de conversion sont inclus dans les autres produits de l'exercice.

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## **Provision**

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l'obligation et que le montant relatif à cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond donc à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Le Groupe n'évalue pas les provisions à la valeur actuelle, celles-ci n'ayant pas de durée spécifique. Aucun montant de provision n'est comptabilisé au titre des pertes opérationnelles futures.

Les passifs éventuels sont divulgués si l'obligation future est probable mais que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

## **Primes**

Les primes brutes d'assurance et de rentes sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles en vertu des contrats en vigueur. Les primes nettes représentent les primes brutes, nettes de la quote-part cédée aux réassureurs pour partager les risques. Lorsque les primes sont comptabilisées, les provisions mathématiques sont calculées de façon à ce que les prestations et les charges se rapprochent aux produits.

## **Honoraires et produits de commissions**

Les honoraires et les produits de commissions représentent principalement les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds distincts et des fonds communs de placement du Groupe, le revenu tiré des contrats de services administratifs seulement et les commissions de réassurance. Les honoraires et les produits de commissions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

## **Produits de placement**

Les intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie de même que sur les titres de créances sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits de dividendes sont comptabilisés dès que le droit du Groupe à en recevoir le paiement est établi. Pour les prêts et créances comptabilisés au coût amorti, les produits d'intérêts sont calculés à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et inscrits au résultat. Le revenu locatif des immeubles de placement est comptabilisé au résultat selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

## **Gains et pertes réalisés**

Les profits et pertes réalisés sur les placements qui sont inscrits au compte de résultat comprennent les profits et les pertes sur les actifs financiers et les immeubles de placement. Les profits et les pertes tirés de la vente de placements correspondent à la différence entre le produit net de la vente et le coût initial ou amorti du placement et sont comptabilisés au moment de la vente.

## **Comptabilisation des charges**

Les rentes et les prestations arrivant à échéance sont comptabilisées lorsque leur paiement est dû. Les rachats sont comptabilisés lors de leur paiement. Les prestations de décès et les autres prestations sont comptabilisées au moment où elles sont engagées.

Les recouvrements de réassurance sont comptabilisés pour les mêmes périodes que celles des prestations connexes.

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## **Modifications futures de conventions comptables**

### *IFRS 9 – Instruments financiers*

L'IASB a publié la norme IFRS 9 intitulée « Instruments financiers ». Cette norme représente le premier volet d'un projet en trois phases visant le remplacement de la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». Cette norme a trait au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. L'adoption anticipée est permise. Le Groupe évalue actuellement l'incidence des modifications de cette norme sur ses états financiers consolidés.

### *IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur*

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 13 intitulée « Évaluation de la juste valeur ». Cette norme apporte des précisions supplémentaires sur l'évaluation de la juste valeur et sur les informations à fournir relatives à l'évaluation de la juste valeur. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. Le Groupe évalue actuellement l'incidence des modifications de cette norme sur ses états financiers consolidés.

### *IFRS 10 – États financiers consolidés*

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 10 intitulée « États financiers consolidés ». La nouvelle norme reprend les principes existants liés à l'appréciation du contrôle pour déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers d'une société. La norme fournit des directives additionnelles lorsque cette appréciation est difficile à porter. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. Le Groupe évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

### *IAS 1 – Présentation des états financiers*

Le 16 juin 2011, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 intitulée « Présentation des états financiers » quant au regroupement à l'état du résultat global de tous les éléments des autres éléments du résultat global qui se renverseront en résultat. Ce changement n'affecte pas les montants qui doivent être enregistrés dans les autres éléments du résultat global ou le moment où ces éléments sont renversés. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012. L'application anticipée est permise. Le Groupe évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

### *IAS 19 – Avantages du personnel*

Le 16 juin 2011, l'IASB a publié des modifications à la norme IAS 19 intitulée « Avantages du personnel ». La révision de la norme IAS 19 vise à améliorer les informations financières sur les avantages du personnel et élimine les options permettant de retarder la comptabilisation des écarts actuariels, en exigeant la comptabilisation de ces écarts directement dans les autres éléments du résultat global lorsqu'ils surviennent. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. Le Groupe évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

### *Projet en cours de l'IASB*

Le 30 juillet 2010, l'exposé-sondage sur la phase II de la norme IFRS 4 intitulée « Contrats d'assurance » a été publié. Ce dernier traite de l'évaluation et de la reconnaissance des contrats d'assurance. La période de commentaires s'est terminée le 30 novembre 2010. La phase II de la norme ne devrait pas entrer en vigueur avant 2015. Les méthodes comptables proposées par l'IASB pour la comptabilisation des contrats d'assurance séparent l'évaluation du passif d'assurance des actifs qui y sont appariés. Par conséquent, ces propositions pourraient occasionner une forte augmentation du passif relatif aux contrats d'assurance et des fonds propres requis lors de l'adoption ainsi qu'une grande volatilité dans les résultats.



# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 4. TRANSITION AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

Le Groupe a adopté les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Auparavant, le Groupe préparait ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ces états financiers, pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, sont les premiers que le Groupe a dressés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 3 sont celles que le Groupe a appliquées à l'état de la situation financière d'ouverture.

### ***Exemptions et exceptions aux termes de l'IFRS 1***

L'IFRS 1 exige que l'ensemble des normes IFRS soient appliquées de manière rétrospective et comporte certaines exemptions facultatives et certaines exceptions obligatoires. Le Groupe a analysé ces exemptions afin de faire des choix lui permettant d'établir l'état de sa situation financière d'ouverture en IFRS. L'information ci-dessous correspond aux exemptions relatives à l'application rétrospective des IFRS dont le Groupe s'est prévalu.

### ***Regroupements d'entreprises***

Le Groupe a choisi d'appliquer l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, de manière prospective uniquement aux regroupements d'entreprises qui se produisent à compter de la date de transition. Par conséquent, aucune acquisition réalisée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 n'a été retraitée selon les IFRS.

### ***Avantages du personnel***

Le Groupe a choisi de comptabiliser dans l'excédent le cumul des écarts actuariels non amortis des régimes à prestations définies du Groupe par suite de la transition. La méthode du « corridor » relative à la comptabilisation des écarts actuariels sera appliquée aux gains et aux pertes survenant après la transition.

### ***Juste valeur ou réévaluation en tant que coût présumé***

Le Groupe a choisi d'évaluer ses terrains et bâtiments à leur juste valeur en tant que coût présumé à la date de transition. Pour ce qui est des immobilisations incorporelles et autres immobilisations corporelles, le Groupe a utilisé le coût amorti selon les PCGR du Canada comme coût présumé à la date de transition aux IFRS.

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## Rapprochement de l'avoir des titulaires de polices selon les PCGR du Canada et selon les IFRS

		Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	Au 31 décembre 2010
	NOTES	\$	\$
<b>Avoir des titulaires de polices selon les PCGR du Canada</b>		88 001	95 421
Avantages du personnel	a	(8 832)	(8 407)
Immeubles de placement et immobilisations corporelles	b	954	(1 652)
Impôts sur le résultat découlant des changements dans la comptabilisation	c	3 073	3 334
Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle, nettes d'impôts	d	611	674
		(4 194)	(6 051)
<b>Capitaux propres selon les IFRS</b>		83 807	89 370

## Rapprochement du résultat global consolidé selon les PCGR du Canada et selon les IFRS

		Exercice clos le 31 décembre 2010
	NOTES	\$
<b>Résultat global selon les PCGR du Canada</b>		7 420
Avantages du personnel	a	425
Immeubles de placement et immobilisations corporelles	b	(2 606)
Impôts sur le résultat découlant des changements dans la comptabilisation	c	261
Participations ne donnant pas le contrôle, nettes d'impôts	d	342
<b>Incidence sur le résultat net de l'exercice</b>		(1 578)
Participations ne donnant pas le contrôle, nettes d'impôts	d	21
<b>Incidence sur les autres éléments du résultat global</b>		21
<b>Résultat global selon les IFRS</b>		5 863

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## Rapprochement de la situation financière selon les PCGR du Canada et selon les IFRS

1<sup>er</sup> janvier 2010

ACTIF	NOTES	PCGR	Ajustements	IFRS
		du Canada		
		\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie		10 657	-	10 657
Titres de créance		346 975	-	346 975
Titres de participation		22 447	-	22 447
Prêts hypothécaires		127 321	-	127 321
Autres placements	e	-	2 296	2 296
Avances sur police		6 514	-	6 514
Immeubles de placement	b	35 593	(2 896)	32 697
<b>Placements</b>		<b>549 507</b>	<b>(600)</b>	<b>548 907</b>
Autres éléments d'actif	f, e	17 995	(4 632)	13 363
Produits de placement à recevoir	e	2 098	(2 098)	-
Actifs de réassurance	g	-	69 547	69 547
Actifs d'impôt différé	c, e	-	11	11
Immobilisations corporelles	b	1 258	3 850	5 108
Immobilisations incorporelles		8 805	-	8 805
Écart d'acquisition		346	-	346
Actif net des fonds distincts	h	-	442 923	442 923
		<b>580 009</b>	<b>509 001</b>	<b>1 089 010</b>
<b>PASSIF</b>				
Passifs des contrats d'assurance	g	430 673	70 567	501 240
Prestations à verser et autres provisions	g	5 097	(5 097)	-
Passifs des contrats de placement	g	21 651	(1 659)	19 992
Autres éléments de passif	e	13 986	6 402	20 388
Passif au titre des avantages du personnel	a	-	3 732	3 732
Passifs d'impôt différé	c, e	10 013	(3 062)	6 951
Emprunts		9 977	-	9 977
Passif net des fonds distincts	h	-	442 923	442 923
		<b>491 397</b>	<b>513 806</b>	<b>1 005 203</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	d	611	(611)	-
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Avoir des titulaires de polices</b>				
Excédent		85 673	(3 394)	82 279
Cumul des autres éléments du résultat global		2 328	(1 411)	917
		<b>88 001</b>	<b>(4 805)</b>	<b>83 196</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	d	-	611	611
		<b>88 001</b>	<b>(4 194)</b>	<b>83 807</b>
		<b>580 009</b>	<b>509 001</b>	<b>1 089 010</b>
<b>ACTIFS SOUS GESTION</b>	h	442 923	(442 923)	-

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## Rapprochement de la situation financière selon les PCGR du Canada et selon les IFRS

31 décembre 2010

ACTIF	NOTES	PCGR	Ajustements	IFRS
		du Canada		
		\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie		10 254	-	10 254
Titres de créance		380 223	-	380 223
Titres de participation		23 749	-	23 749
Prêts hypothécaires		122 816	-	122 816
Autres placements	e	-	2 419	2 419
Avances sur police		7 228	-	7 228
Immeubles de placement	b	36 324	(5 729)	30 595
<b>Placements</b>		<b>580 594</b>	<b>(3 310)</b>	<b>577 284</b>
Autres éléments d'actif	f, e	16 911	(5 475)	11 436
Produits de placement à recevoir	e	1 693	(1 693)	-
Actifs de réassurance	g	-	77 443	77 443
Actifs d'impôt différé	c, e	-	25	25
Immobilisations corporelles	b	1 329	4 079	5 408
Immobilisations incorporelles		8 317	-	8 317
Écart d'acquisition		346	-	346
Actif net des fonds distincts	h	-	479 944	479 944
		<b>609 190</b>	<b>551 013</b>	<b>1 160 203</b>
<b>PASSIF</b>				
Passifs des contrats d'assurance	g	454 207	79 245	533 452
Prestations à verser et autres provisions	g	5 437	(5 437)	-
Passifs des contrats de placement	g	22 531	(2 561)	19 970
Autres éléments de passif	e	13 010	6 443	19 453
Passif au titre des avantages du personnel	a	-	3 410	3 410
Passifs d'impôt différé	c, e	8 672	(3 306)	5 366
Emprunts		9 238	-	9 238
Passif net des fonds distincts	h	-	479 944	479 944
		<b>513 095</b>	<b>557 738</b>	<b>1 070 833</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	d	674	(674)	-
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Avoir des titulaires de polices</b>				
Excédent		91 504	(5 314)	86 190
Cumul des autres éléments du résultat global		3 917	(1 411)	2 506
		<b>95 421</b>	<b>(6 725)</b>	<b>88 696</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	d	-	674	674
		<b>95 421</b>	<b>(6 051)</b>	<b>89 370</b>
		<b>609 190</b>	<b>551 013</b>	<b>1 160 203</b>
<b>ACTIFS SOUS GESTION</b>	h	<b>479 944</b>	<b>(479 944)</b>	<b>-</b>

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## **Renseignements sur les ajustements**

### ***a) Avantages du personnel***

Comme il a été susmentionné, lors de la transition, le Groupe a choisi de comptabiliser l'ensemble des écarts actuariels non amortis cumulés de ses régimes à prestations définies. Cet ajustement a eu comme effet de diminuer l'avoir de 8 832 \$ en date du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les résultats avant impôts pour 2010 ont été augmentés de 425 \$ suite à cette application initiale. L'impact net sur l'avoir, avant impôts, est une diminution de 8 407 \$ en date du 31 décembre 2010.

### ***b) Immeubles de placement et immobilisations corporelles***

En vertu des PCGR du Canada, les immeubles de placement étaient comptabilisés suivant la méthode de la moyenne mobile de la valeur marchande, selon laquelle la valeur comptable des immeubles de placement était ajustée chaque trimestre à un taux correspondant à 3 % des profits et pertes non réalisés. Selon les IFRS, les immeubles de placement peuvent être évalués au coût ou à la juste valeur. Le Groupe a choisi l'évaluation à la juste valeur. La transition aux IFRS fait en sorte que la valeur comptable des immeubles de placement a été augmentée de 954 \$. Parallèlement à cet ajustement, un montant de 3 850 \$ a été reclassifié du compte Immeubles de placement au compte d'Immobilisations corporelles afin de mieux refléter la nature de ces éléments d'actif, donnant ainsi une diminution nette de 2 896 \$ au niveau des Immeubles de placements. Ce dernier ajustement comprend un hôtel que le Groupe détient et gère, et qui, selon l'IAS 40, est considéré comme un immeuble utilisé dans une large mesure pour la fourniture de biens et la prestation de services; par conséquent, celui-ci doit être comptabilisé selon l'IAS 16, Immobilisations corporelles, et non comme un immeuble de placement. Au moment de la transition aux IFRS, le Groupe a désigné la juste valeur en tant que coût présumé pour cette propriété.

### ***c) Impôts sur le résultat***

Au moment de la transition aux IFRS, le Groupe a calculé l'incidence des impôts sur le résultat sur les divers changements de méthodes comptables.

### ***d) Participations ne donnant pas le contrôle***

Selon les PCGR du Canada, le poste de participations ne donnant pas le contrôle était présenté entre le passif et l'avoir des titulaires de polices, alors que selon les IFRS, ce poste fait partie de l'avoir. Par conséquent, l'avoir total en date du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et du 31 décembre 2010 a été augmenté de 611 \$ et de 674 \$, respectivement. De plus, sous les IFRS, les résultats et le résultat global doivent comprendre la quote-part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle. Par conséquent, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, le résultat net a été augmenté de 342 \$ et les autres éléments du résultat global ont été augmentés de 21 \$.

### ***e) Reclassement aux fins de la présentation***

Par suite de la transition aux IFRS, le Groupe a procédé à divers changements qui n'ont eu aucune incidence sur l'évaluation.

### ***f) Autres éléments d'actif***

Selon les PCGR du Canada, le poste Autres éléments d'actif comprenait un actif des régimes de retraite du Groupe de 5 485 \$. Sous les IFRS, par suite du choix effectué par le Groupe à l'égard des avantages du personnel tel qu'expliqué en a) ci-dessus, le Groupe a déterminé qu'il avait un passif au titre des régimes de retraite de 3 366 \$. L'augmentation dans le poste Passif au titre des avantages du personnel comprend ce nouveau passif au titre des régimes de retraite de 3 366 \$, plus un montant de 366 \$ pour autres avantages du personnel auparavant compris dans Autres éléments de passif sous les PCGR du Canada.

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## g) Présentation des passifs des contrats d'assurance et de placement

Selon les PCGR du Canada, tous les passifs liés aux titulaires de polices étaient classés comme des provisions techniques et évalués selon la méthode canadienne axée sur le bilan. Selon l'IFRS 4, les contrats sont classés et évalués en fonction de l'existence d'un risque d'assurance significatif. Si un risque d'assurance existe, le contrat est classé comme un contrat d'assurance, et la norme permet au Groupe de continuer d'évaluer les passifs des contrats d'assurance au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan. En l'absence d'un risque d'assurance significatif, le contrat est classé comme un contrat de placement et évalué à la juste valeur ou au coût amorti. Le changement apporté au reclassement n'a pas eu d'incidence sur l'avoir des titulaires de polices au 1<sup>er</sup> janvier 2010 ni sur le compte de résultat au 31 décembre 2010. De plus, selon les PCGR du Canada, les provisions techniques étaient présentées déduction faite de la réassurance, ce qui n'est plus permis par les IFRS.

## h) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts sont maintenant présentés comme des postes distincts à l'état de la situation financière selon les IFRS. En vertu des PCGR du Canada, les fonds distincts faisaient partie d'un bilan distinct. La transition n'a apporté aucun changement à l'évaluation.

## 5. PLACEMENTS

Valeur comptable et juste valeur

	2011					
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	37 464	-	-	-	37 464	37 464
<b>Titres de créance</b>						
Gouvernements	347 648	56 189	-	-	403 837	403 837
Municipalités	2 215	-	-	-	2 215	2 215
Sociétés et autres	14 868	6 255	-	-	21 123	21 123
	364 731	62 444	-	-	427 175	427 175
<b>Titres de participation</b>	18 364	3 597	-	-	21 961	21 961
<b>Prêts hypothécaires</b>						
Résidentiels assurés	-	-	10 422	-	10 422	10 792
Résidentiels autres	-	-	26 939	-	26 939	27 800
Commerciaux	-	-	86 521	-	86 521	89 294
	-	-	123 882	-	123 882	127 886
<b>Autres placements</b>	-	-	2 130	-	2 130	1 878
<b>Avances sur polices</b>	-	-	7 653	-	7 653	7 653
<b>Immeubles de placement</b>	-	-	-	31 664	31 664	31 664
	420 559	66 041	133 665	31 664	651 929	655 681

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

Valeur comptable et juste valeur

2010

	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	10 254	-	-	-	10 254	10 254
<b>Titres de créance</b>						
Gouvernements	300 516	49 996	-	-	350 512	350 512
Municipalités	2 157	150	-	-	2 307	2 307
Sociétés et autres	16 349	11 055	-	-	27 404	27 404
	319 022	61 201	-	-	380 223	380 223
<b>Titres de participation</b>	20 167	3 582	-	-	23 749	23 749
<b>Prêts hypothécaires</b>						
Résidentiels assurés	-	-	11 155	-	11 155	11 457
Résidentiels autres	-	-	28 370	-	28 370	29 298
Commerciaux	-	-	83 291	-	83 291	84 633
	-	-	122 816	-	122 816	125 388
<b>Autres placements</b>	-	-	2 419	-	2 419	2 174
<b>Avances sur polices</b>	-	-	7 228	-	7 228	7 228
<b>Immeubles de placement</b>	-	-	-	30 595	30 595	30 595
	349 443	64 783	132 463	30 595	577 284	579 611

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

Valeur comptable et juste valeur

Au 1<sup>er</sup> janvier, 2010

	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	10 657	-	-	-	10 657	10 657
<b>Titres de créance</b>						
Gouvernements	272 758	41 021	-	-	313 779	313 779
Municipalités	2 131	155	-	-	2 286	2 286
Sociétés et autres	18 585	12 325	-	-	30 910	30 910
	293 474	53 501	-	-	346 975	346 975
<b>Titres de participation</b>	18 803	3 644	-	-	22 447	22 447
<b>Prêts hypothécaires</b>						
Résidentiels assurés	-	-	9 951	-	9 951	10 239
Résidentiels autres	-	-	35 604	-	35 604	37 315
Commerciaux	-	-	81 766	-	81 766	84 844
	-	-	127 321	-	127 321	132 398
<b>Autres placements</b>	-	-	2 296	-	2 296	1 923
<b>Avances sur polices</b>	-	-	6 514	-	6 514	6 514
<b>Immeubles de placement</b>	-	-	-	32 697	32 697	32 697
	322 934	57 145	136 131	32 697	548 907	553 611

## Immeubles de placement

Le tableau suivant présente les transactions liées aux immeubles de placement.

	2011	2010
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	30 595	32 697
Acquisitions résultant de dépenses subséquentes	301	130
Variation de la juste valeur	768	(2 232)
Solde à la fin de l'exercice	31 664	30 595
Revenu locatif et frais de service	7 208	8 295
Charges opérationnelles générant un revenu locatif	(4 125)	(4 128)
Charges opérationnelles ne générant pas de revenu locatif	(1 186)	(926)

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## Hiérarchie de la juste valeur

Une hiérarchie de techniques d'évaluation des justes valeurs pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur est requise. Les niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : L'évaluation est effectuée à l'aide d'instruments financiers identiques sur un marché actif.
- Niveau 2 : L'évaluation est effectuée à l'aide d'instruments financiers semblables sur un marché actif, d'instruments identiques ou semblables sur un marché non actif ou à l'aide d'évaluation fondée sur des données observables sur un marché actif.
- Niveau 3 : L'évaluation n'est pas fondée sur des données de marché observables.

La trésorerie et équivalents de trésorerie classés à la juste valeur par le biais du résultat net font partie du Niveau 1.

Les tableaux suivants présentent des informations sur la juste valeur des instruments financiers en fonction des niveaux de données utilisés :

31 décembre 2011

	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Total
	\$	\$	\$
<b>Titres de créance</b> Niveau 2	364 731	62 444	427 175
<b>Titres de participation</b> Niveau 1	18 364	3 597	21 961

31 décembre 2010

	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Total
	\$	\$	\$
<b>Titres de créance</b> Niveau 2	319 022	61 201	380 223
<b>Titres de participation</b> Niveau 1	20 167	3 582	23 749

1<sup>er</sup> janvier 2010

	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Total
	\$	\$	\$
<b>Titres de créance</b> Niveau 2	293 474	53 501	346 975
<b>Titres de participation</b> Niveau 1	18 803	3 644	22 447

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 6. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux risques liés aux instruments financiers que le Groupe doit gérer sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (taux d'intérêt et marché boursier). Les moyens mis en œuvre par le Groupe pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit correspond au risque que le Groupe subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation de paiements à leur échéance. Le Groupe, dans le cours normal de ses activités, est exposé à ce risque par le biais du crédit consenti à ses clients, réassureurs et courtiers, du crédit sous forme de prêts hypothécaires et de l'exposition de ses différents portefeuilles de placements. Le risque de concentration de crédit peut aussi se présenter lorsqu'il y a concentration des investissements auprès d'entités ayant des activités similaires, dans une même région géographique, dans un même secteur d'activité, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité.

La gestion du risque de crédit est effectuée au moyen de la politique de placement du Groupe et s'applique aux divers moyens de placements et de crédit. Les placements dans des titres de créance doivent être choisis après une analyse qui tient compte de la diversification géographique, du type d'émetteur, de la cote de crédit moyenne et de l'échéance des titres. Des limites sont établies pour chacun de ces facteurs.

Le Groupe dispose également d'une politique de crédit spécifique aux prêts hypothécaires selon laquelle une étude doit être effectuée afin de déterminer une cote de crédit pour le prêt. Pour gérer le risque de concentration, des limites par industrie sont établies, certains secteurs sont évités et le montant de prêts consentis à une même personne ou à un même groupe est limité. De plus, les prêts doivent être garantis par des immeubles résidentiels ou commerciaux ou par des terrains détenus à des fins de lotissement. Le type de garantie est fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie.

La conclusion de conventions de garantie représente aussi une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant requis et le type de garantie sont fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été établies à l'égard des types de garanties acceptables et des paramètres d'évaluation connexes. La direction passe en revue la valeur des garanties et exige des garanties additionnelles, au besoin.

Les titres de participation, à l'exception des placements dans les fonds communs rattachés à la police universelle, sont assujettis à une limite maximale du surplus du Groupe. Une diversification géographique et du type d'émetteur est aussi imposée pour réduire les risques.

### *Risque de crédit maximal*

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal du Groupe lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 464	10 254	10 657
Titres de créance	427 175	380 223	346 975
Prêts hypothécaires	123 882	122 816	127 321
Prêts hypothécaires approuvés non déboursés	14 614	5 207	3 245
Autres placements	2 130	2 419	2 296
Avances sur polices	7 653	7 228	6 514
Autres créances	11 653	10 306	12 154
	<u>624 571</u>	<u>538 453</u>	<u>509 162</u>

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

Qualité du portefeuille de titres de créance

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
	\$	\$	\$
AAA	1 391	-	1 071
AA	161 947	143 751	129 109
A	263 837	232 859	211 044
BBB	-	3 613	5 751
	427 175	380 223	346 975

Prêts en souffrance et provisions pour pertes

La valeur comptable, avant provisions pour pertes, des prêts hypothécaires en souffrance est la suivante :

31 décembre 2011

	En souffrance depuis 31 à 60 jours	En souffrance depuis 61 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires non dépréciés				
Résidentiels assurés	-	-	107	107
Résidentiels autres	101	-	314	415
Commerciaux	-	-	538	538
	101	-	959	1 060
Prêts hypothécaires dépréciés	-	-	-	-

31 décembre 2010

	En souffrance depuis 31 à 60 jours	En souffrance depuis 61 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires non dépréciés				
Résidentiels assurés	54	-	109	163
Résidentiels autres	22	-	23	45
Commerciaux	-	-	254	254
	76	-	386	462
Prêts hypothécaires dépréciés	-	-	-	-

1<sup>er</sup> janvier 2010

	En souffrance depuis 31 à 60 jours	En souffrance depuis 61 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires non dépréciés				
Résidentiels assurés	381	-	23	404
Résidentiels autres	89	-	113	202
Commerciaux	507	-	404	911
	977	-	540	1 517
Prêts hypothécaires dépréciés				
Commerciaux	-	-	1 566	1 566

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## Provisions pour pertes

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Prêts hypothécaires :		
Au début de l'exercice	-	1 075
Augmentation (diminution) des provisions pour pertes	-	(1 075)
À la fin de l'exercice	-	-

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Ce risque est géré en appariant les flux de trésorerie de l'actif et du passif, ainsi que par une gestion active des capitaux. Cependant, un certain niveau de liquidité est requis afin de compenser des imprévus tels que des rachats d'actifs ou des défaillances.

Des liquidités supplémentaires sont disponibles au moyen de marges de crédit, au besoin.

Le Groupe a des engagements envers des clients pour des prêts hypothécaires approuvés et non déboursés. Le calendrier de remboursement de ces prêts est le suivant :

	1 à 6 mois	7 à 12 mois	Plus de 1 an
	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires approuvés non déboursés	13 052	1 500	62

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et la juste valeur totale des actifs financiers en fonction de leur échéance.

	31 décembre 2011						
	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	37 464	-	-	-	-	37 464	37 464
<b>Titres de créance</b>							
Gouvernements	-	4 104	39 172	41 917	318 644	403 837	403 837
Municipalités	-	-	974	1 241	-	2 215	2 215
Sociétés et autres	-	1 460	13 650	1 123	4 890	21 123	21 123
	-	5 564	53 796	44 281	323 534	427 175	427 175
<b>Titres de participation</b>	21 961	-	-	-	-	21 961	21 961
<b>Prêts hypothécaires</b>							
Résidentiels assurés	-	1 533	7 147	1 692	50	10 422	10 792
Résidentiels autres	-	8 781	10 902	63	7 194	26 940	27 800
Commerciaux	-	26 585	34 676	11 309	13 950	86 520	89 294
	-	36 899	52 725	13 064	21 194	123 882	127 886
<b>Autres placements</b>	-	596	748	-	786	2 130	1 878
<b>Avances sur polices</b>	7 653	-	-	-	-	7 653	7 653
<b>Autres créances</b>	11 653	-	-	-	-	11 653	11 653

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

31 décembre 2010

	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	7 257	2 997	-	-	-	10 254	10 254
<b>Titres de créance</b>							
Gouvernements	-	11 866	35 629	40 159	262 858	350 512	350 512
Municipalités	-	150	349	1 808	-	2 307	2 307
Sociétés et autres	-	8 132	13 970	1 075	4 227	27 404	27 404
	-	20 148	49 948	43 042	267 085	380 223	380 223
<b>Titres de participation</b>	23 749	-	-	-	-	23 749	23 749
<b>Prêts hypothécaires</b>							
Résidentiels assurés	-	-	33	303	10 819	11 155	11 457
Résidentiels autres	-	18	702	4 330	23 320	28 370	29 298
Commerciaux	-	2 096	9 290	12 990	58 915	83 291	84 633
	-	2 114	10 025	17 623	93 054	122 816	125 388
<b>Autres placements</b>	-	91	641	228	1 459	2 419	2 174
<b>Avances sur polices</b>	7 228	-	-	-	-	7 228	7 228
<b>Autres créances</b>	10 306	-	-	-	-	10 306	10 306

1<sup>er</sup> janvier 2010

	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	10 657	-	-	-	-	10 657	10 657
<b>Titres de créance</b>							
Gouvernements	-	2 048	42 189	52 563	216 979	313 779	313 779
Municipalités	-	-	509	1 777	-	2 286	2 286
Sociétés et autres	-	5 619	18 978	2 390	3 923	30 910	30 910
	-	7 667	61 676	56 730	220 902	346 975	346 975
<b>Titres de participation</b>	22 447	-	-	-	-	22 447	22 447
<b>Prêts hypothécaires</b>							
Résidentiels assurés	-	-	75	326	9 550	9 951	10 239
Résidentiels autres	-	5	902	5 281	29 416	35 604	37 315
Commerciaux	-	7 307	3 512	16 703	54 244	81 766	84 844
	-	7 312	4 489	22 310	93 210	127 321	132 398
<b>Autres placements</b>	-	3	261	447	1 585	2 296	1 923
<b>Avances sur polices</b>	6 514	-	-	-	-	6 514	6 514
<b>Autres créances</b>	12 154	-	-	-	-	12 154	12 154

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## **Risque de marché**

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent deux types de risques : le risque de taux d'intérêt et le risque de marché boursier.

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est présent lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne une variation de l'écart de valeur entre l'actif et le passif. De par la nature des activités d'une compagnie d'assurance qui consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations dont l'échéance peut être incertaine et éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations de décès et les versements de rentes, le risque de taux d'intérêt doit être géré adéquatement.

Le Groupe a recours à l'appariement entre ses actifs et ses passifs afin de réduire la volatilité des marges bénéficiaires causée par les fluctuations entre les profits réalisés et ceux crédités aux contrats existants. Pour gérer les exigences en matière de concordance, les actifs et les passifs financiers sont répartis par secteurs d'activité afin de pouvoir appairer les actifs d'un secteur avec les passifs de ce même secteur. Cet appariement est analysé et modifié à intervalles réguliers. L'échange d'information entre l'actuariat, les finances et les gestionnaires de placements, de même que la publication régulière des taux crédités font partie de ce processus.

Pour gérer le risque davantage, la correspondance est fondée sur des caractéristiques des produits vendus. Pour des produits devant procurer des prestations fixes et fortement prévisibles, le Groupe procède à l'appariement entre les passifs et les actifs ayant des caractéristiques similaires, soit des placements dans des instruments à revenu fixe. Cela permet donc d'obtenir une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, car toute variation de la juste valeur des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur des passifs. Compte tenu des placements disponibles sur le marché, il est plus difficile de faire cet appariement pour les passifs ayant une échéance de plus de 30 ans.

De plus, la politique du Groupe est de viser une correspondance assez complète. Ainsi, les écarts de durée entre l'actif et le passif ne doivent pas dépasser certains paramètres établis. Cette politique vise à gérer le risque de taux d'intérêt pour les passifs avec des échéances plus éloignées que les actifs auxquels ils correspondent.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des provisions techniques. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour tenir compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux).

### *Risque de marché boursier*

Le risque de marché boursier correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations du marché. Le Groupe est exposé à ce risque de diverses manières : par le biais d'honoraires de gestion calculés en fonction de la valeur de l'actif sous gestion, par la charge résultant de la garantie de capital offerte pour certains produits et par le rendement des éléments d'actif sur lesquels sont adossés les capitaux propres et les provisions techniques. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement du Groupe prévoit le recours à des investissements prudents, selon des limites clairement définies.

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 7. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
	\$	\$	\$
Montants à recevoir au titre de l'assurance :			
Titulaires de polices	2 997	2 054	3 215
Réassureurs	3 929	4 440	4 767
Agents, courtiers et intermédiaires	247	298	264
Commissions et frais payés d'avance	1 294	1 000	1 033
Produits à recevoir	1 622	1 693	2 098
Comptes à recevoir	2 858	1 821	1 810
Impôts sur le résultat à recevoir	405	79	150
Autres	23	51	26
	<u>13 375</u>	<u>11 436</u>	<u>13 363</u>

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Immeubles	Équipement	Total
	\$	\$	\$
<b>Coût</b>			
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	1 831	6 983	8 814
Ajouts	146	1 857	2 003
Perte de valeur	(600)	-	(600)
Autres variations	-	(130)	(130)
	<u>1 377</u>	<u>8 710</u>	<u>10 087</u>
Au 31 décembre 2010	1 377	8 710	10 087
Ajouts	-	847	847
Autres variations	-	(1 245)	(1 245)
Au 31 décembre 2011	<u>1 377</u>	<u>8 312</u>	<u>9 689</u>
<b>Dépréciation cumulée</b>			
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	-	3 706	3 706
Amortissement	97	1 003	1 100
Autres variations	-	(127)	(127)
	<u>97</u>	<u>4 582</u>	<u>4 679</u>
Au 31 décembre 2010	97	4 582	4 679
Amortissement	38	940	978
Autres variations	-	(1 245)	(1 245)
Au 31 décembre 2011	<u>135</u>	<u>4 277</u>	<u>4 412</u>
<b>Valeur comptable</b>			
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	1 831	3 277	5 108
Au 31 décembre 2010	1 280	4 128	5 408
Au 31 décembre 2011	1 242	4 035	5 277

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels acquis	Logiciels développés	Projets technologiques en cours	Franchise	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	596	10 602	-	35	11 233
Coût capitalisé	139	-	628	-	767
Projets achevés	-	364	(364)	-	-
Autres variations	(95)	-	-	-	(95)
Au 31 décembre 2010	640	10 966	264	35	11 905
Coût capitalisé	835	-	364	-	1 199
Projets achevés	-	107	(107)	-	-
Autres variations	(26)	-	-	-	(26)
Au 31 décembre 2011	1 449	11 073	521	35	13 078
<b>Dépréciation cumulée</b>					
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	231	2 196	-	1	2 428
Amortissement	153	1 102	-	1	1 256
Autres variations	(96)	-	-	-	(96)
Au 31 décembre 2010	288	3 298	-	2	3 588
Amortissement	323	1 136	-	2	1 461
Autres variations	(26)	-	-	-	(26)
Au 31 décembre 2011	585	4 434	-	4	5 023
<b>Valeur comptable</b>					
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	365	8 406	-	34	8 805
Au 31 décembre 2010	352	7 668	264	33	8 317
Au 31 décembre 2011	864	6 639	521	31	8 055

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 10. ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
<b>ACTIF NET</b>			
	\$	\$	\$
Placements :			
Titres de créance	-	-	107 858
Titres de participation	7 186	17 095	32 637
Fonds de placement	444 149	458 090	277 555
Prêts hypothécaires	-	-	10 456
Trésorerie et dépôts à terme	1 885	4 909	13 211
Produits de placement à recevoir	17	31	1 093
Autres	535	803	617
	453 772	480 928	443 427
Passif	625	984	504
<b>ACTIF NET</b>	<b>453 147</b>	<b>479 944</b>	<b>442 923</b>

## VARIATION DE L'ACTIF NET

	2011	2010
	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	479 944	442 923
Contributions nettes :		
Contributions	54 468	60 715
Retraits de fonds	(64 626)	(60 582)
	(10 158)	133
Produits de placement :		
Variation de la valeur des placements	(22 405)	29 805
Intérêts et dividendes	12 891	13 436
	(9 514)	43 241
Frais de gestion et d'administration	(7 125)	(6 353)
<b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>453 147</b>	<b>479 944</b>

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## II. PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET ACTIFS DE RÉASSURANCE

### Nature et composition

La composition des passifs des contrats d'assurance du Groupe va comme suit :

31 décembre 2011

	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	367 452	(70 423)	297 029
Assurance collective	41 970	(26 488)	15 482
Rentes et pensions	213 183	(2 014)	211 169
Autres passifs des contrats d'assurance	4 672	(1 768)	2 904
	<u>627 277</u>	<u>(100 693)</u>	<u>526 584</u>

31 décembre 2010

	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	304 527	(48 733)	255 794
Assurance collective	40 811	(25 700)	15 111
Rentes et pensions	185 283	(1 981)	183 302
Autres passifs des contrats d'assurance	2 831	(1 029)	1 802
	<u>533 452</u>	<u>(77 443)</u>	<u>456 009</u>

1<sup>er</sup> janvier 2010

	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	278 768	(40 153)	238 615
Assurance collective	39 431	(23 860)	15 571
Rentes et pensions	180 732	(4 245)	176 487
Autres passifs des contrats d'assurance	2 309	(1 289)	1 020
	<u>501 240</u>	<u>(69 547)</u>	<u>431 693</u>

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## Variation des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance

La variation pour l'exercice se répartit comme suit :

	<b>2011</b>		
	<b>Contrats d'assurance</b>	<b>Actifs de réassurance</b>	<b>Montant net</b>
	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	530 621	(76 414)	454 207
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	50 294	(13 099)	37 195
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	42 391	(8 523)	33 868
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	(701)	(889)	(1 590)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	91 984	(22 511)	69 473
Solde avant ce qui suit :	622 605	(98 925)	523 680
Autres contrats d'assurance	4 672	(1 768)	2 904
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	<u>627 277</u>	<u>(100 693)</u>	<u>526 584</u>

	<b>2010</b>		
	<b>Contrats d'assurance</b>	<b>Actifs de réassurance</b>	<b>Montant net</b>
	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	498 931	(68 258)	430 673
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	9 314	(5 871)	3 443
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	23 048	(2 451)	20 597
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	(672)	166	(506)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	31 690	(8 156)	23 534
Solde avant ce qui suit :	530 621	(76 414)	454 207
Autres contrats d'assurance	2 831	(1 029)	1 802
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	<u>533 452</u>	<u>(77 443)</u>	<u>456 009</u>

## 12. PASSIFS DES CONTRATS DE PLACEMENT

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	19 970	19 992
Dépôts	3 085	1 501
Intérêts	397	363
Retraits de fonds	(1 871)	(1 886)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	1 611	(22)
Total des passifs des contrats de placement	<u>21 581</u>	<u>19 970</u>

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 13. RISQUE D'ASSURANCE

Le principal risque auquel le Groupe est confronté à l'égard des contrats d'assurance est celui que les demandes de règlement et les prestations réelles ou leur calendrier diffèrent des prévisions. Ce risque est influencé par la fréquence des demandes de règlement, la gravité des sinistres, les prestations versées et le dénouement ultérieur des demandes de règlement à long terme. Par conséquent, l'objectif du Groupe est de s'assurer de l'existence de provisions suffisantes pour couvrir ces obligations.

L'exposition au risque est atténuée par la diversification au sein d'un important portefeuille de contrats d'assurance et de secteurs géographiques. La variabilité des risques est aussi améliorée par la sélection minutieuse et la mise en œuvre de lignes directrices sur les stratégies liées à la sélection des risques, ainsi que le recours à des conventions de réassurance.

La concentration du risque est gérée en recourant à la réassurance pour limiter le risque du Groupe relatif à chacun de ses assurés et stabiliser ses résultats. Des montants maximums de prestations variant par secteurs d'activité sont établis en assurance-vie et maladie. Le Groupe a également conclu des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières découlant de multiples demandes de règlements qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés.

Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la provision pour demandes de règlement en cours et aux contrats de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices, d'où l'existence d'un risque de crédit à l'égard des assurances cédées, dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives à de telles conventions de réassurance. Chaque année, une confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les organismes de réglementation.

### *Contrats d'assurance*

Les contrats d'assurance-vie offerts par le Groupe comprennent les suivants : assurance-vie permanente individuelle, assurance-vie temporaire individuelle et collective, et rentes individuelles et collectives.

Les contrats d'assurance-vie sont des contrats pour lesquels l'assureur reçoit des primes en échange de prestations qui seront versées au décès du titulaire du contrat ou à la déchéance du contrat.

Les contrats de rente se présentent sous forme de rente payable à partir d'un certain âge en échange de primes. En cas de décès avant le départ à la retraite, la valeur des fonds accumulés au titre des rentes différées est habituellement remboursée sur les contrats. La plupart des contrats permettent au titulaire de retirer un montant au comptant à la retraite ou de recevoir une rente au taux de conversion garanti.

Les rentes immédiates sont des produits à prime unique selon lesquels une prestation spécifique est versée à un titulaire de police. Les prestations sont habituellement fixes ou accrues chaque année à un taux précis ou conformément au taux d'inflation. La plupart des contrats garantissent un revenu pour une période minimale, ou peuvent être transférés à un conjoint, selon un pourcentage convenu, sans égard au décès du titulaire.

Les rentes différées sont des contrats comportant un taux d'intérêt garanti, souvent pour une période égale ou inférieure à cinq ans. Ces contrats renoncent aux rajustements de la valeur de marché jusqu'au décès du titulaire du contrat.

Voici les principaux risques du Groupe :

- Risque de mortalité : Risque de perte résultant du fait que le titulaire de police décède plus tôt ou plus tard que prévu
- Risque de morbidité : Risque de perte résultant du fait que la santé du titulaire de police diffère des prévisions
- Risque de longévité : Risque de perte résultant du fait que le rentier vive plus longtemps que prévu
- Risque de rendement : Risque de perte résultant du fait que les rendements réels diffèrent des rendements prévus
- Risque de charges : Risque de perte résultant du fait que les frais soient plus élevés que prévu
- Risque de décision du titulaire de police : Risque de perte résultant du fait que les décisions du titulaire de police (déchéance et rachat) diffèrent des prévisions

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## Sensibilités

L'analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement apportés aux principales hypothèses, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées, pour présenter l'incidence sur le passif brut et net, le profit après impôt. La corrélation entre les hypothèses influera considérablement sur le calcul du passif-sinistres ultime, mais pour démontrer l'incidence attribuable aux changements apportés aux hypothèses, ces dernières ont dû être modifiées individuellement. Il est à noter que les variations de ces hypothèses ne sont pas linéaires.

Hypothèse	Variation	Incidence sur le résultat après impôt	
		2011	2010
	\$	\$	\$
Mortalité – produits d'assurance-vie	+ 2 %	(1 432)	(1 352)
Mortalité – produits de rentes	- 2 %	(307)	(290)
Morbidité	5 % défavorable	(1 035)	(1 036)
Frais (maintien des contrats)	+ 5 %	(1 554)	(1 359)
Taux de résiliation de polices	10 % défavorable	(4 131)	(2 762)
Intérêts			
Mouvement parallèle immédiat de tous les points de la courbe de rendement	+ 100 pdb	472	(144)
	- 100 pdb	(6 168)	(329)
Immeubles de placement			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	2 352	2 272
	- 10 %	(2 352)	(2 272)
Fonds distincts et titres de participation			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	642	550
	- 10 %	(911)	(481)

## 14. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
	\$	\$	\$
Montants à payer au titre de l'assurance :			
Titulaires de polices	7 619	6 846	6 707
Réassureurs	2 428	2 404	2 798
Agents, courtiers et intermédiaires	1 537	1 217	993
Fournisseurs et charges à payer	4 989	7 558	6 763
Impôts sur le résultat	162	189	1 917
Autres	1 169	1 239	1 210
	<u>17 904</u>	<u>19 453</u>	<u>20 388</u>

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 15. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations définies du Groupe se présentent comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
<b>Évolution des obligations au titre des prestations constituées :</b>		
Solde au début de l'exercice	36 610	31 824
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 718	1 613
Charges d'intérêts	1 979	1 897
Prestations versées	(670)	(729)
Pertes actuarielles	5 272	2 005
Solde à la fin de l'exercice	<u>44 909</u>	<u>36 610</u>
<b>Évolution de l'actif des régimes :</b>		
Juste valeur au début de l'exercice	32 068	28 458
Rendement prévu des actifs des régimes	2 010	1 791
Cotisations de l'employeur	1 633	1 503
Cotisations des salariés	716	702
Gains actuariels (pertes actuarielles)	(2 490)	343
Prestations versées	(670)	(729)
Juste valeur à la fin de l'exercice	<u>33 267</u>	<u>32 068</u>

Les montants comptabilisés à l'état de la situation financière sont les suivants :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
	\$	\$	\$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	44 909	36 610	31 824
Juste valeur des actifs des régimes	(33 267)	(32 068)	(28 458)
Obligation au titre des régimes à prestations définies, montant net	11 642	4 542	3 366
Pertes actuarielles nettes non comptabilisées	(9 310)	(1 524)	-
Total de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, montant net	<u>2 332</u>	<u>3 018</u>	<u>3 366</u>

La charge nette du Groupe au titre des régimes de retraite se présente comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, net des cotisations des salariés	1 002	911
Charges d'intérêts	1 979	1 897
Rendement prévu des actifs des régimes	(2 010)	(1 791)
Perte actuarielle nette de l'exercice	(24)	137
	<u>947</u>	<u>1 154</u>

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

Le poste Passif au titre des avantages du personnel de l'état de la situation financière comprend ce qui suit :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
	\$	\$	\$
Passif relatif aux régimes d'assurance collective	455	392	366
Passif relatif aux régimes de retraite	2 332	3 018	3 366
	<u>2 787</u>	<u>3 410</u>	<u>3 732</u>

La date de la dernière évaluation actuarielle est le 31 décembre 2010 pour tous les régimes de retraite. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par les trois régimes sont de 22, 1 et 11 ans. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que pour les régimes de retraite.

Les fonds des régimes de retraite sont investis dans les actifs suivants :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
	\$	\$	\$
Fonds équilibré Assomption Vie - Pension	32 638	31 086	27 876
Trésorerie	629	982	582
	<u>33 267</u>	<u>32 068</u>	<u>28 458</u>

## **Fonds équilibré Assomption Vie - Pension**

Le Fonds équilibré Assomption Vie (le « Fonds équilibré ») est un fonds distinct constitué par Assomption Vie. L'objectif global du Fonds équilibré est de réaliser un rendement net, déduction faite des frais de gestion, supérieur à l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation, actualisé au taux annuel composé moyen sur une période de quatre ans.

Le portefeuille du Fonds équilibré se compose d'encaisse, d'obligations canadiennes, d'actions canadiennes, d'actions étrangères, d'obligations internationales ou de fonds de placement ou de fonds communs qui détiennent une ou l'ensemble de ces catégories d'actifs, ou des options et contrats à terme standardisés sur des titres, des indices ou des devises. Le Fonds équilibré est admissible comme placement aux fins des régimes enregistrés d'épargne-retraite sous la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

## **Hypothèses actuarielles retenues pour évaluer les obligations au titre des régimes à prestations définies**

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
	%	%	%
Taux d'actualisation	4,50	5,25	5,75
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	6,25	6,25	6,25 to 6,50
Taux de croissance de la rémunération	3,25	3,25	3,25

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 16. EMPRUNTS

Le Groupe dispose de marges de crédit autorisées totalisant 500 \$ portant intérêt au taux de base. Ces emprunts bancaires sont renouvelables annuellement, ne sont pas garantis et ne sont pas utilisés au 31 décembre 2011.

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
	\$	\$	\$
<b>Prêts hypothécaires</b>			
Emprunt hypothécaire à un taux de 2,78 %, remboursable en versements mensuels de 34 \$, incluant les intérêts, échéant en avril 2012 et grevant les immeubles de placement	3 716	4 019	4 318
Emprunt hypothécaire à un taux de 2,78 %, remboursable en versements mensuels de 33 \$, incluant les intérêts, échéant en avril 2012 et grevant les immeubles de placement	2 968	3 283	3 592
Emprunt hypothécaire à un taux de 2,78 %, remboursable en versements mensuels de 15 \$, incluant les intérêts, échéant en avril 2012 et grevant les immeubles de placement	1 499	1 639	1 770
<b>Emprunts bancaires et autres</b>			
Emprunts au taux préférentiel moins 1 % sans modalités de remboursement établies	297	297	297
	<u>8 480</u>	<u>9 238</u>	<u>9 977</u>
Juste valeur	<u>8 033</u>	<u>8 359</u>	<u>9 420</u>

Les versements de capital prévus et requis au cours des cinq prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement de ces emprunts sont les suivants :

<b>Exercices se terminant le 31 décembre</b>	<b>2012</b>	\$789
	<b>2013</b>	\$777
	<b>2014</b>	\$793
	<b>2015</b>	\$820
	<b>2016</b>	\$853

Ces versements estimatifs sont fondés sur l'hypothèse que les emprunts seront renouvelés. Le montant des emprunts hypothécaires renouvelables au cours du prochain exercice s'élève à 7 138 \$.

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 17. IMPÔTS

Les impôts sur le résultat sont composés de ce qui suit :

	2011	2010
	\$	\$
Impôt exigible	2 431	2 824
Ajustements des années antérieures	(153)	(2)
Impôt différé	(270)	(1 448)
	<u>2 008</u>	<u>1 374</u>

Le taux d'imposition effectif au compte de résultat consolidé diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour le Groupe en raison des éléments suivants :

	2011		2010	
	\$	%	\$	%
Impôts sur le résultat prévus par la loi	2 002	28,0	1 699	30,2
Augmentation (diminution) du taux d'imposition résultant de ce qui suit :				
Produits de placement non imposables	(37)	(0,5)	(20)	(0,4)
Écart des taux d'imposition dans les autres provinces	(7)	(0,1)	14	0,3
Avantages fiscaux non préalablement comptabilisés	-	-	(379)	(6,8)
Changements des taux d'imposition	237	3,3	-	-
Ajustements des années antérieures	(153)	(2,1)	(2)	-
Autres	(34)	(0,5)	62	1,1
	<u>2 008</u>	<u>28,1</u>	<u>1 374</u>	<u>24,4</u>

Les passifs d'impôts différés (actifs d'impôts différés) du Groupe résultent des éléments qui suivent :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
	\$	\$	\$
Immeubles de placement, immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	5 185	4 838	5 284
Passifs des contrats d'assurance	92	814	1 626
Titres de créance	515	730	983
Régimes d'avantages du personnel	(722)	(872)	(925)
Autres	(90)	(169)	(28)
	<u>4 980</u>	<u>5 341</u>	<u>6 940</u>
Actifs d'impôts différés	(28)	(25)	(11)
Passifs d'impôts différés	5 008	5 366	6 951
	<u>4 980</u>	<u>5 341</u>	<u>6 940</u>

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 18. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie incluent les éléments suivants :

	2011	2010
	\$	\$
Intérêts versés sur le financement	239	534
Intérêts reçus	186	71
Impôts sur le résultat payés	4 473	4 178
Participations versées	452	311
Dividendes reçus	9	7

## 19. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires, le Groupe est à l'occasion appelé à intervenir en qualité de défendeur dans le cadre de poursuites judiciaires. Bien qu'il soit impossible de prévoir le dénouement de telles poursuites, le Groupe ne prévoit pas encourir de pertes importantes ou devoir mobiliser de montants considérables dans le cadre de ces poursuites.

## 20. ENGAGEMENT

En tant que membre d'Assuris, le Groupe encourt et encourra probablement dans le futur, des coûts liés aux opérations de cette dernière. Assuris est responsable de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles d'Assuris, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Le Groupe s'est engagé à avancer des fonds, au gré d'Assuris, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

## 21. PRIMES NETTES

	2011		2010	
	Primes brutes	Primes cédées	Primes nettes	Primes nettes
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	44 971	(12 213)	32 758	25 589
Assurance collective	43 278	(11 934)	31 344	31 575
Rentes et pensions	52 266	(113)	52 153	35 428
	140 515	(24 260)	116 255	92 592

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 22. HONORAIRES ET PRODUITS DE COMMISSIONS

	2011	2010
	\$	\$
Services administratifs aux titulaires de polices et services de gestion des placements	9 672	8 447
Frais de rachat et autres frais liés aux contrats	1 693	1 641
Commissions de réassurance	2 579	2 562
	<u>13 944</u>	<u>12 650</u>

## 23. PRODUITS DE PLACEMENT

	2011	2010
	\$	\$
Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	197	68
Intérêts sur les titres de créance	5 659	6 630
Dividendes	232	191
Intérêts sur les prêts hypothécaires et les autres placements	7 371	7 949
Intérêts sur les avances sur polices	367	306
Revenu locatif tiré des immeubles de placement	3 870	4 610
Frais de service tirés des immeubles de placement	3 338	3 685
Frais de service attribuables aux immeubles de placement	(4 125)	(4 128)
	<u>16 909</u>	<u>19 311</u>

## 24. GAINS ET PERTES RÉALISÉS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	2011	2010
	\$	\$
Gains réalisés		
Titres de participation	6	55
Titres de créance	1 799	1 494
Pertes réalisées		
Titres de participation	(16)	(236)
Titres de créance	(17)	(108)
	<u>1 772</u>	<u>1 205</u>

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 25. VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

	2011	2010
	\$	\$
Actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	56 934	33 215
Immeubles de placement	768	(1 898)
	<u>57 702</u>	<u>31 317</u>

## 26. HONORAIRES ET COMMISSIONS VERSÉS

	2011	2010
	\$	\$
Honoraires versés	838	900
Commissions versées	23 310	20 056
	<u>24 148</u>	<u>20 956</u>

## 27. CHARGES ADMINISTRATIVES ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

	2011	2010
	\$	\$
<b>Charges administratives</b>		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	15 674	15 502
Dépréciation des immobilisations corporelles	978	1 100
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 461	1 256
Honoraires de consultants	2 763	2 861
Frais liés aux immeubles de placement	1 186	926
Divers	4 110	4 699
	<u>26 172</u>	<u>26 344</u>
<b>Autres charges opérationnelles</b>		
Montant radié sur actifs financiers et autres actifs	58	881
Divers	3 664	2 969
	<u>3 722</u>	<u>3 850</u>

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 28. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe s'assure que les capitaux propres sont toujours suffisants pour maintenir la sécurité et la stabilité du Groupe. De plus, il veille à ce que le rendement du capital réponde aux attentes des titulaires de polices ayant droit à la participation aux profits du Groupe. Il s'assure aussi de respecter les exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

De plus, chaque année, l'actuaire en évaluation procède à l'analyse des résultats anticipés du Groupe en fonction de son plan d'affaires dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen dynamique de la suffisance du capital. Le rapport de l'actuaire est présenté au Conseil d'administration et déposé auprès des organismes de réglementation. Le but de l'analyse est d'assurer que le Groupe possède un capital suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d'activité et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d'évaluer la solidité financière du Groupe. Étant donné la diversité des secteurs d'activité du Groupe, il ressort de cet exercice qu'aucun élément de sensibilité pris séparément n'a d'incidence importante sur la solvabilité. De plus, la combinaison de ces éléments à divers degrés n'a pas pour effet de mettre en péril la solvabilité du Groupe.

### *Exigences réglementaires et ratio de solvabilité*

Les organismes de réglementation exigent des compagnies d'assurance-vie au Canada qu'elles maintiennent des ratios de capital minimums pour pouvoir exercer leurs activités. Pour se conformer aux exigences de la norme du BSIF, le Groupe maintient un ratio supérieur à l'exigence minimum de 150 %. Au 31 décembre 2011, le ratio du Groupe est de 251 % (267 % en 2010).

Un ratio de 251 % signifie que le Groupe a un capital lui permettant de pouvoir faire face à des imprévus de l'ordre de 36,1 millions de dollars (37,2 millions de dollars en 2010), le cas échéant, tout en respectant alors les exigences en matière de fonds propres minimums.

Le tableau qui suit présente le ratio de solvabilité du Groupe :

<b>Capital réglementaire</b>	<b>31 décembre 2011</b>	<b>31 décembre 2010</b>	<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>
	\$	\$	\$
Capital disponible selon les exigences	89 524	84 830	80 992
Capital requis	35 634	31 744	32 358
Ratio de solvabilité	251 %	267 %	250 %

# Notes des états financiers consolidés

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2011

## 29. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les entités qui leurs sont affiliées.

### *Dirigeants et entités affiliées*

En 2009, le Groupe a accordé à 647439 NB Inc., dont les actionnaires sont des administrateurs de Les Placements Louisbourg Inc., un prêt sans intérêt s'élevant à 1,3 million de dollars remboursable d'ici le 30 octobre 2024. Le solde de ce prêt au 31 décembre 2011 s'élève à 786 \$ (1 million de dollars en 2010).

### *Rémunération des principaux dirigeants*

Les principaux dirigeants du Groupe comprennent tous les administrateurs, dirigeants et non dirigeants, et la haute direction. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice se présente comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Salaires et autres avantages liés à l'emploi à court terme	3 672	3 206
Honoraires	204	151
Avantages postérieurs à l'emploi	141	100
	<u>4 017</u>	<u>3 457</u>

# Organigramme

## Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

### La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Ltée

100 % Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie  
1 013 \$

### Place de l'Assomption Ltée

100 % Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie  
21 843 \$

### Les Placements Louisbourg Inc.

60 % La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Ltée

*% = droit de vote en pourcentage  
\$ = valeur comptable (en milliers de dollars canadiens)*

## **Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**

C.P. 160/770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 8L1  
téléphone : 506-853-6040  
sans frais : 1-800-455-7337  
télécopieur : 506-853-5428  
[www.assomption.ca](http://www.assomption.ca)

## **La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Ltée**

770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 1E7  
téléphone : 506-853-5420  
télécopieur : 506-853-5449

## **Les Placements Louisbourg Inc.**

C.P. 160/770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 8L1  
téléphone : 506-853-5410  
télécopieur : 506-853-5457

## **Place de l'Assomption Ltée**

770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 1E7  
téléphone : 506-853-5420  
télécopieur : 506-853-5449

